

Cotation des actes infirmiers

La cotation des actes infirmiers selon la NGAP constitue un enjeu clé pour sécuriser la facturation et valoriser les soins réalisés. Cette formation de deux jours vise à renforcer les connaissances réglementaires des professionnels de santé et à les outiller concrètement pour coter correctement les soins courants, les actes liés au diabète et les perfusions, en intégrant la Démarche de Soins Infirmiers (DSI).

Objectifs

- Comprendre les règles essentielles de la NGAP applicables aux actes infirmiers.
- Savoir coter correctement les soins courants, les actes liés au diabète et les perfusions.
- Appliquer les principes de cumul et de facturation dans des situations concrètes.
- Intégrer la Démarche de Soins Infirmiers (DSI) dans une logique de valorisation et de conformité.

Le + de la formation

Une formation permettant de maîtriser l'application de la NGAP à travers des cas pratiques, pour une cotation sécurisée et conforme des soins courants, perfusions, actes liés au diabète et DSI.

Public concerné et pré-requis

Infirmier libéral ou salarié CDS, ou autre professionnel concerné par la NGAP

Programme

JOUR 1

SEQUENCE 1 : RAPPEL SUR LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA NGAP S'APPLIQUANT AUX INFIRMIERES

- Article 2 : Lettres clés et coefficient
- Article 4 : Remboursement par assimilation
- Article 5 : Actes donnant lieu à prise en charge ou remboursement
- Article 7 : Accord préalable (AP)
- Article 11 : Actes multiples au cours de la même séance

- Article 13 : Frais de déplacement
- Article 14 : Actes effectués la nuit ou le dimanche
- Article 23 : Majorations pour certains actes réalisés par les infirmiers (MAU, MCI)

Exercices d'application et études de cas

SEQUENCE 2 : PRESTATION DE SOINS COURANTS

- Injections
- Pansements

Exercices d'application et études de cas

JOUR 2

SEQUENCE 3 : PRESENTATION DES SOINS AUX PATIENTS DIABETIQUES INSULINOTRAITES

- Surveillance et observation nécessitant un contrôle extemporané de la glycémie
- Injection (Insuline, Gliptine).
- Pansement
- Séance hebdomadaire de surveillance clinique et de prévention
- Principe du cumul des actes (actes éligibles, principe de l'acte unique, ...)

Votre intervenant

Formateur expert du thème

Livrables

En parallèle des exercices et autres annexes pédagogiques distribués au cours de la formation, chaque stagiaire se verra mettre à disposition un accès à des ressources documentaires – par voie dématérialisée :

- Un livret pédagogique qui pourra être utilisé après la formation comme un guide/aide-mémoire
- Des ressources documentaires, une bibliographie et une webographie

Ces éléments permettront, à l'issue de la formation, de faciliter une restitution des éléments clés à retenir auprès de l'équipe ou d'un supérieur hiérarchique (outils d'aide à la diffusion de l'information).

Evaluation

La présence à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et l'intervenant seront ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

Les compétences seront évaluées au fur et à mesure de la formation afin de valider leur acquisition. Les connaissances seront quant à elles évaluées par un quiz de fin de formation.

Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session et à froid au bout de 3 mois via un questionnaire approprié.

Nous solliciterons également les appréciations des référents de la structure commanditaire au bout dans les 6 mois qui suivent la formation.

Inter

Durée : 14h **Jours** : 2 jours

Tarif : 700€ - Déjeuner offert

paris

Date(s) :

- 9 et 10 Mars 2026

- 1er et 2 Octobre 2026

Intra

Durée : Adaptable selon vos besoins

Tarif : Devis personnalisé sur demande

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 23 décembre 2025 à 09h53

FORMAVENIR PERFORMANCES
139 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS
01 53 19 80 30
contact@formavenir-performances.fr